

**Extrait du registre des délibérations  
du conseil d'administration de  
l'Institut polytechnique de Grenoble  
Séance ordinaire du jeudi 15 décembre 2022 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 15 décembre 2022 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 26 membres sur les 35 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°20221201

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Grenoble Alpes,  
Vu l'article 1 du règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

**Approbation du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2022**

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2022.

*Nombre de présents : 16  
Nombre de pouvoirs : 10  
Total présents et représentés : 26  
Nombre de votants : 26  
Nombre d'abstentions : 0  
Total des suffrages exprimés : 26*

*Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre de voix favorables : 26*

*X à l'unanimité des suffrages exprimés  
 à la majorité des suffrages exprimés*



Document soumis à la délibération du conseil d'administration du

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE

## 13 OCTOBRE 2022

**Grenoble INP**  
Institut polytechnique  
de Grenoble

46 avenue Félix Viallet  
F-38031 Grenoble Cedex 1

Tél +33 (0)4 76 57 45 00  
Fax +33 (0)4 76 57 45 01

[www.grenoble-inp.fr](http://www.grenoble-inp.fr)

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est réuni le :  
**Jeudi 13 octobre 2022 à 13 heures 30,**  
**sous la Présidence de Madame Isabelle GUILLAUME,**  
**dans la salle du Conseil du bâtiment GreEn-ER,**  
**21 avenue des Martyrs –GRENOBLE**

**ÉTAIENT PRÉSENTS (à vérifier)**

**Professeurs et assimilés (collège A)**

MM. BOUJUT – DELANNOY – MARECHAL – NOEL

**Autres enseignants et assimilés (Collège B)**

Mme IONICA

MM. BLOCH – DANJEAN – MANCINI – PARRY

**IATS (Collège C)**

Mme ZALKIND

M. MIKAC

**Étudiants (collège D)**

Mme FABRE

M. HEYBERGER

**Personnalités extérieures**

M. ROLLAND

**Personnalités qualifiées désignées par le Conseil**

Mmes BRUNEAUX – GUILLAUME

MM. BRUNET – DEREYMEZ – GODEFROY – MUNIER – PEROTIN – ROUX-FOUILLET –  
SANTRAILLE – SERVAIS

**Membre de droit – Président de l'Université Grenoble Alpes**

M. LAKHNECH

**Autres membres de droit**

Mme CATY-JOUAN

MM. BENECH – FRASES – HEMART

**Invités**

Mmes CHEVALLET – CHIRAT – DARIE – DELPECH – GROS – LAFORET – PERRIER – RIU –  
VILCOT – ZIN

MM. BRISSAUD – MENDES – MICHAUD – PARISSIS – PASTUREL – PIGNARD – QUEMA –  
SALVO – SCORDEL – UGNON-COUSSIOZ

**ABSENTS EXCUSES**

**Professeurs et assimilés (collège A)**

Mme GIRERD-POTIN

**IATS (Collège C)**

M. TERRIER

**Étudiants (collège D)**

Mmes BOSSI – SOUCHET – WANG

MM. COLIRE – COURTOIS – SABRE – WADOUX

**Représentante de la rectrice d'Académie de Grenoble**

**Personnalités extérieures**

Mme BERANGER

MM. BAILE – LABRIET – NEUDER – DAUCE

**Personnalités qualifiées nommées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la  
Recherche et de l'Innovation**

Mme BAYLE-GUILLEMAUD

**Personnalités qualifiées désignées par le Conseil**

MM. BORNECQUE – RUBALDO

## SOMMAIRE

I.	Actualités & procès-verbal .....	5
	a. Approbation procès-verbal séance du 30 juin 2022 ( <i>délibération</i> ).....	5
	b. Actualités Grenoble INP ( <i>Information</i> ) .....	5
	Composition du conseil d'administration.....	5
	Unite ! .....	5
	Achat d'un équipement technologique de pointe.....	6
	Inaugurations .....	6
II.	Stratégie et gouvernance .....	6
	a. Etablissement public expérimental UGA : sortie de l'expérimentation et pérennisation ( <i>présenté en CT</i> ) ( <i>délibération</i> ).....	6
	b. Plan de sobriété énergétique ( <i>délibération</i> ) .....	12
	c. Suite du séminaire sur les transitions ( <i>information</i> ).....	14
	d. Rapport d'activité 2021 de la fondation partenariale Grenoble INP ( <i>information</i> ).....	16
III.	Formation, recherche, valorisation .....	18
	a. Visite de Grenoble INP-Ense3, UGA : Présentation de GreEn-ER et G2ELab ( <i>avant la séance à partir de 11h</i> ) .....	18
	b. Appels à projets labellisés de recherche au niveau national ( <i>information</i> ).....	19
	c. Bilan rentrée 2022 ( <i>présenté en CEVU</i> ) ( <i>information</i> ) .....	20
	d. Recrutement 2023 : nombre de places dans les écoles, mises aux concours ( <i>présenté en CEVU</i> ) ( <i>délibération</i> ) .....	22
	e. Ouverture du master international Intégration de Fonctions Electroniques Imprimées et intégrées durables à Grenoble INP – Pagora, UGA ( <i>présenté en CEVU et CP</i> ) ( <i>délibération</i> ) .....	22
	f. Ouverture L2 PASS Polytech Grenoble INP, UGA ( <i>présenté en CEVU et CP</i> ) ( <i>délibération simplifiée</i> ) .....	25
	g. Modification de règlements des études et des examens ( <i>présenté en CEVU et CP</i> ) ( <i>délibération simplifiée</i> ) .....	25
	h. Rapport d'activité 2021 de la filiale IESA ( <i>information</i> ) .....	25
IV.	Affaires financières .....	26
	a. Modification budgétaire des 2 plateformes : création de compte financier pour CIME et S.mart en lieu et place des SACD ( <i>délibération</i> ) .....	26
	b. Identification de nouvelles recettes fléchées : projets AMI CMA et Graduate school ( <i>présenté en CP</i> ) ( <i>délibération simplifiée</i> ).....	27
	c. Marché dont le montant dépasse la délégation du CA à l'administrateur général ( <i>présenté en CP</i> ) ( <i>délibération</i> ).....	27
	d. Admissions en non-valeur ( <i>présenté en CP</i> ) ( <i>délibération simplifiée</i> ).....	27
V.	Ressources humaines .....	27
	a. RIFSEEP : revalorisation et revue triennale ( <i>présenté en CT et CP</i> ) ( <i>délibération simplifiée</i> ).....	27

b. Régime indemnitaire des personnels enseignants chercheurs (RIPEC) : mise en place du C2 ( <i>présenté en CT et CP</i> ) ( <i>délibération simplifiée</i> ) .....	27
VI. Affaires réglementaires .....	27
a. Nomination du directeur de la maison de l'INP.....	27
b. Nomination d'un représentant élu du conseil d'administration de Grenoble INP au conseil du département des enseignements transversaux (DET) ( <i>présenté en CP</i> ) ( <i>délibération</i> ) .....	30
c. Mise à jour de la politique voyage ( <i>présenté en CP</i> ) ( <i>délibération simplifiée</i> ) 30	
VII. Retour sur les délégations du CA à l'administrateur général ( <i>présenté en CP</i> ) ( <i>pour information</i> ) .....	30
VIII. Recueil des propositions de sujets pour l'ordre du jour du prochain CA ( <i>tour de table</i> )	31

*À l'ouverture de la séance, à 13 heures 35, 29 membres étaient présents ou représentés et le quorum préconisé par le règlement intérieur était atteint lorsque le Conseil a procédé aux délibérations.*

## **I. GUILLAUME**

Bonjour à tous.

Nous commençons par la liste des pouvoirs :

- L. TERRIER a donné pouvoir à S. MANCINI ;
- O. COLIRE a donné pouvoir à A. FABRE ;
- I. BORNECQUE a donné pouvoir à Y. MARECHAL ;
- L. RUBALDO a donné pouvoir à P. MUNIER.

## **I. Actualités & procès-verbal**

### **a. Approbation procès-verbal séance du 30 juin 2022 (délibération)**

*La délibération suivante est portée au vote.*

*« Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 30 juin 2022. »*

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

### **b. Actualités Grenoble INP (Information)**

## **P. BENECH**

*Composition du conseil d'administration*

Adrien BIDAUD ayant été promu, il n'est plus membre élu du collège B et est remplacé par Guillaume PARRY. Concernant les membres nommés, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a nommé Pascale BAYLE-GUILLEMAUD, qui n'a malheureusement pas pu se joindre à nous aujourd'hui.

*Unite !*

Unite! est un programme reliant désormais neuf universités européennes, avec l'arrivée de l'université de Wroclaw et de l'université de Graz. Ce dispositif avait été initié par l'Europe après un discours d'Emmanuel Macron qui rappelait que les programmes universitaires d'échanges, notamment au travers d'Erasmus, étaient un facteur de cohésion de l'Europe. Grenoble INP - UGA avait répondu à l'appel à projets européen, au nom du site UGA.

Les budgets sont modestes, le montant de 14,4 millions d'euros étant à partager entre neuf partenaires et couvrant une période de quatre à cinq ans. Ils visent à développer un modèle d'universités en réseau, n'ayant aucun équivalent ailleurs qu'en Europe.

Le programme porte plusieurs projets : Innovations Awards, qui démarrera en 2023 et proposera un prix du chercheur et un prix du doctorant ; Dialogue Unite!, dont la sixième édition se déroulera du 28 février 2023 au 2 mars 2023 à Grenoble.

### *Achat d'un équipement technologique de pointe*

Sans passer en revue tous les équipements achetés chaque année, je tenais à signaler l'achat d'un équipement emblématique pour le site et qui a nécessité des financements divers compte tenu de son montant de 3,3 millions d'euros. Grenoble INP - UGA a accepté de porter le risque financier, en espérant que tous les bailleurs de fonds respecteront leurs engagements. Ces financements proviennent notamment du contrat de plan Etat-Région.

Cet équipement est unique en Europe et permet de coupler, lors d'une analyse d'échantillon, un système d'abrasion ionique et un microscope électronique. Les ions viennent arracher de la matière, que le microscope permet d'observer et d'analyser.

### *Inaugurations*

Le laboratoire commun avec Blue Solutions, autour des batteries lithium pour les véhicules électriques et le stockage en postes fixes, sera inauguré le 23 novembre 2022 à 13 heures 30.

Le bâtiment EcoMarch, que nous avons visité lors d'un précédent conseil, sera également inauguré prochainement.

Dans le bâtiment GreEn-ER où se déroule le conseil d'administration de ce jour, l'installation d'un système de panneaux photovoltaïques permettra de produire de l'électricité, consommée par le bâtiment lui-même mais également, si la production est excédentaire, par d'autres sites de Grenoble INP - UGA, l'énergie étant véhiculée par le réseau Enedis.

Enfin, la Design Factory sera inaugurée dans quelques mois. Ce dispositif commun avec l'UGA permet à des étudiants et à d'autres publics de suivre un parcours innovation allant du design au business plan, en passant par les études de marché et pouvant conduire à une création d'activité.

## **II. Stratégie et gouvernance**

### **a. Etablissement public expérimental UGA : sortie de l'expérimentation et pérennisation (présenté en CT) (délibération)**

#### **Y. MARECHAL**

L'UGA reste aujourd'hui en phase expérimentale. La question se pose de savoir si l'expérience est concluante afin de décider, le cas échéant, de sortir de l'expérimentation et d'entrer dans un mode de fonctionnement plus pérenne.

En mars 2019, le conseil d'administration de Grenoble INP - UGA discute avec l'UGA de l'intérêt de créer cet établissement public expérimental (EPE) et évoque la

possibilité, avec les deux composantes Grenoble IAE et Polytech Grenoble, de les intégrer dans le futur institut d'ingénierie et de management.

Le conseil d'administration souhaite, à cette époque, disposer d'un argumentaire autour de l'opportunité de procéder à une telle transformation. Cet argumentaire a été fourni lors de la séance suivante, en avril 2019, au cours de laquelle « *le conseil d'administration valide l'ambition de Grenoble INP - UGA de créer, avec Polytech Grenoble et Grenoble IAE, le pôle d'ingénierie et de management d'un site de rang mondial : Grenoble INP Institut d'Ingénierie.* » Le conseil d'administration propose alors d'adopter une transition sur trois ans.

En juin 2019, les statuts de l'EPE UGA et le décret portant sa création sont votés.

En décembre 2019, le conseil d'administration approuve le règlement intérieur de l'EPE UGA.

Débute alors l'expérimentation, pour trois ans, qui touche aujourd'hui à sa fin. Nous devons par conséquent déterminer si nous souhaitons sortir de ce mode expérimental ou le prolonger.

L'EPE UGA démarre au 1<sup>er</sup> janvier 2020 par la construction d'un plan stratégique UGA et Grenoble INP - UGA. Les premières compétences transférées concernent les étudiants et la communication.

Les compétences liées aux finances, à la promotion des personnels et à la recherche sont transférées en 2021, année au cours de laquelle est établi le contrat quinquennal, signé par l'ensemble de l'UGA (l'UGA hors établissements composantes et les trois établissements composantes à personnalité morale). Le travail autour de la convergence et d'actions communes se poursuit.

En 2022 sont transférées les compétences relatives à l'apprentissage et aux systèmes d'information. La question de l'adéquation des statuts créés en 2019 commence à se poser et les premières discussions se tiennent avec le ministère sur une sortie de l'expérimentation.

En 2023, il est prévu de transférer les personnels, les locaux et la dotation, et de pérenniser les statuts de l'UGA, qui est censée devenir un grand établissement.

Plusieurs éléments vont permettre au conseil d'administration de prendre la décision de sortir ou non de l'expérimentation. En premier lieu, le rapport HCERES décrit le bilan de ces trois années et propose des pistes d'amélioration. En second lieu, une proposition de statuts pérennisés a été transmise aux membres du conseil d'administration, qui disposeront également, dans les jours à venir, d'un document bilan et d'une enquête. Enfin, en dernier lieu, les deux écoles Grenoble IAE et Polytech Grenoble ont été consultées sur leur maintien au sein de Grenoble INP – UGA. Le vote a été favorable à l'unanimité au sein du conseil d'administration de Grenoble IAE. Pour Polytech Grenoble, le vote a été favorable à la majorité, avec 22 voix favorables, 4 voix défavorables et 1 abstention.

Les arguments en faveur de la sortie de la phase expérimentale sont nombreux.

- Nous nous sommes engagés sur ce planning.

- Le pilotage de l'UGA est globalement très satisfaisant.
- Nos statuts ne changeront pas sur le fond.
- Les périodes de transition ne doivent pas perdurer trop longtemps, compte tenu de leur coût pour les organisations et de leur lourdeur pour les personnels.
- La situation intermédiaire est inconfortable pour les deux composantes qui nous rejoignent.
- Il est important d'apurer la situation pour nos successeurs et éviter ainsi une rupture de connaissances.

L'argument en faveur de la prolongation de l'expérience est uniquement la possibilité de bénéficier d'un délai supplémentaire pour transformer le fonctionnement et modifier les statuts.

Ces derniers comportent 85 articles. 46 d'entre eux seront inchangés dans les statuts pérennisés. Pour 9 articles, il s'agira simplement de remplacer EPE UGA par UGA. 22 articles seront concernés par une amélioration des aspects organisationnels et de fonctionnement. Cette pérennisation des statuts sera également l'occasion de procéder, dans 5 articles, aux modifications réglementaires intervenues depuis 2020. 6 articles seront basculés dans le règlement intérieur. 16 articles feront l'objet de modifications de forme et de corrections d'incohérences. Le total est supérieur à 85 articles, certains pouvant faire l'objet de plusieurs types de mises à jour.

Les principales modifications apportées aux statuts et visant à garantir un meilleur fonctionnement se présentent comme suit.

- Les vice-présidences, lieu d'articulation des stratégies de toutes les prérogatives d'un établissement d'enseignement et de recherche, ont été mieux définies et font l'objet d'un article spécifique.
- Le comité d'orientation stratégique sera scindé en deux.
- Le fonctionnement des unités de service a été formalisé et élargi.
- La commission vie étudiante bénéficiera de davantage de prérogatives.
- Le traitement des composantes élémentaires isolées a été précisé.

#### **D. ROLLAND**

L'appellation de Grenoble INP - UGA changera-t-elle à l'occasion de cette sortie d'expérimentation ?

#### **P. BENECH**

Non. Nous nous appellerons toujours Grenoble INP – UGA, Institut d'Ingénierie et de Management. La charte de communication prévoit d'inscrire le nom complet en début de document puis d'utiliser le nom raccourci en Grenoble INP – UGA.

Pour rappel, notre nom officiel est IPG depuis 70 ans et il n'est pas prévu que l'Etat modifie nos statuts. Les autres noms ne sont que des noms d'usage.

#### **F. NOEL**

Les personnels de l'UGA et de Grenoble INP - UGA voient se succéder, depuis une dizaine d'années, un grand nombre de réformes conduites à marche forcée. Tout le système universitaire français a été renouvelé de cette manière, ce qui remet en

cause le fonctionnement démocratique universitaire préexistant, éloigne les personnels des processus de décision, et épuise les équipes déjà impactées par une dégradation de leurs conditions de travail et par un manque de moyens liés au désengagement de l'Etat.

La sortie de l'expérimentation aurait lieu, aujourd'hui, sans bilan sincère et complet de l'expérimentation ni remise en cause des choix opérés lors de la création de l'EPE, notamment l'imbrication des personnalités morales et juridiques, et l'absence de comité technique commun. Ce dernier point pose un réel problème aux personnels, notamment à ceux qui choisiraient de ne pas venir à Grenoble INP - UGA lors de leur transfert de Polytech Grenoble ou de Grenoble IAE. La consultation interne organisée au sein de Polytech a montré l'absence d'unanimité autour de ce transfert et l'importance des abstentions et des votes défavorables, particulièrement chez les IATSS. Cette absence d'adhésion posera problème si ces votes anticipent les choix des agents lors de leur déplacement d'un établissement à l'autre.

Le processus est mené dans la précipitation, sans consultation des personnels malgré nos demandes répétées. Il s'ensuit une perte de sens et une démobilisation néfaste pour le site.

Il vient poursuivre et amplifier une marche forcée vers une multiplication des établissements d'enseignement et de recherche sous statut dérogatoire. Ce mode de fonctionnement émane bien d'une demande des établissements eux-mêmes et non, contrairement aux informations transmises, du ministère. Or ce statut s'est déjà traduit par des plans de retour à l'équilibre et par une perte non négligeable de postes. Il n'a pas démontré qu'il contribuait directement à une amélioration des missions de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Nous aurions des sujets plus importants à travailler que de parler de statuts en permanence.

### **M. DANJEAN**

Les personnels de Polytech Grenoble, lors de la dernière assemblée générale qui s'est tenue la semaine dernière, n'ont pas manifesté d'opposition de principe, mais ont souligné les très nombreuses problématiques opérationnelles que pose le rattachement tel qu'il se déroule actuellement.

S'en est suivie une consultation des personnels, avec un vote défavorable majoritaire des BIATSS, sachant qu'aucune alternative n'est prévue.

Je ne comprends pas les raisons qui poussent Grenoble INP - UGA à vouloir sortir de cette expérimentation, alors que les problèmes opérationnels ne sont pas résolus. Des difficultés RH risquent de surgir lorsque les personnels devront choisir, individuellement, d'être transférés ou non à Grenoble INP - UGA. Que deviendront les BIATSS qui répondraient par la négative ?

### **P. BENECH**

Le fait de changer d'employeur ne change pas nécessairement le lieu d'affectation. Si un personnel décide de ne pas changer d'employeur, il continue son travail, au même endroit qu'actuellement, et sera par exemple mis à disposition.

Je partage la position de Frédéric Noël quant à l'existence de sujets à travailler plus importants que les statuts, d'où notre volonté de mettre fin à cette expérimentation et de sortir de la période de transition.

Les problèmes financiers sont effectivement indépendants de cette sortie de l'expérimentation. Nous aurions préféré que l'Etat prenne correctement en compte les besoins financiers des établissements lorsqu'il leur a donné leur autonomie.

Quant au statut dérogatoire, l'Etat en donne la possibilité par une ordonnance, que les établissements peuvent utiliser sans toutefois y être obligés. Grenoble a saisi cette opportunité de mieux s'organiser et d'échanger davantage que par le passé, sachant que l'université ne cessera d'évoluer et de se reconstruire.

Un bilan de trois dernières années a été établi par le HCERES, et des débats ont lieu au sein des différentes instances, notamment ce matin en conseil d'administration de l'UGA. Les statuts ont été expérimentés durant ces deux premières années de fonctionnement et nous nous y sommes régulièrement référés, sans identifier de points méritant une refonte totale. Les équipes ont par conséquent considéré qu'il était temps de consulter les différents conseils d'administration.

#### **Y. LAKHNECH**

Le conseil d'administration de l'UGA a voté favorablement à la majorité, avec 25 voix favorables.

#### **P. BENECH**

Nous entendons cependant l'inquiétude des BIATSS, ainsi que celle des autres catégories de personnels, et nous continuerons à travailler pour trouver une solution confortable, sans confondre les difficultés que nous rencontrons au quotidien avec l'objectif fixé de construire un système plus harmonieux, plus efficace, bénéficiant d'une plus grande visibilité et remplissant mieux ses missions.

La sortie de l'expérimentation signifie simplement que nos statuts nous paraissent suffisamment robustes, après deux années de test, pour devenir un cadre de travail pérenne.

#### **Y. LAKHNECH**

Il a été évoqué précédemment le fonctionnement démocratique de l'UGA. Je rappelle simplement qu'au moment de la mise en place des statuts de l'UGA, les votes avaient été plutôt favorables, notamment car le modèle de construction ne prévoyait qu'un faible recours aux dérogations.

J'ai noté par ailleurs que les personnels de Polytech Grenoble n'avaient pas exprimé d'opposition de principe, ce dont je me réjouis. Nous travaillerons à résoudre les difficultés opérationnelles.

#### **Mme FABRE**

Comment se sont traduites les dérogations permises par le passage à un grand établissement concernant les droits d'inscription ?

**P. BENECH**

Aucune autre dérogation n'a été utilisée que celle permettant de faire fonctionner des personnalités morales.

Concernant les droits d'inscription, qui sont fixés par le ministère et non par nous, ils sont identiques à ceux de l'université. Le tarif d'un étudiant ingénieur se situe entre 8 000 euros et 12 000 euros, et correspond à celui d'un étudiant d'un master en sciences ou en BUT. Grenoble INP – UGA n'est pas dans une situation particulière sur ce sujet. Il existe en revanche des masters à frais spécifiques, ainsi qu'une tarification particulière pour les étudiants étrangers, selon la règle des droits différentiels. Grenoble INP - UGA accueille effectivement un grand nombre d'étudiants étrangers, au-delà de 10 %, que nous essayons d'accompagner.

**R. DEREYMEZ**

Chaque collègue a émis des craintes concernant cette sortie de l'expérimentation, mais il me semble important de rappeler qu'il s'agit d'une étape, et non d'une finalité. Il faut maintenir le dialogue et les échanges pour accompagner les personnels jusqu'au choix individuel qui aura lieu en février 2023, quel que soit le résultat des votes.

**J.-L. BRUNET**

A l'IAE, les échanges se sont déroulés dans un climat d'écoute, de confiance et de respect, qui ont conduit chacun à s'impliquer dans la réussite de la structure, dont l'évolution est plébiscitée et donne du sens à Grenoble IAE.

**S. MANCINI**

Quelle sera la représentation des différents collèges dans les IRP qui vont découler de l'intégration des établissements ? Le nombre de représentants des personnels sera-t-il augmenté en conséquence ? Notre charge de travail, dont une partie n'est pas visible par le conseil d'administration, notamment la préparation des dossiers, sera nécessairement plus importante.

**P. BENECH**

La taille des conseils n'est pas proportionnelle au nombre d'étudiants. En revanche, il est exact que la charge de travail des élus s'est déjà accrue. La solution n'est pas nécessairement d'augmenter le nombre d'élus, mais peut être de recourir à des experts. Un certain nombre d'IRP ont d'ailleurs atteint la taille limite prévue par le Code de l'éducation.

**I. GUILLAUME**

Henri BAILE vient de donner pouvoir à Pascal SERVAIS.

*La délibération suivante est portée au vote.*

*« Le Conseil d'administration approuve la sortie du statut d'établissement expérimental de l'université Grenoble Alpes pour aller vers un statut de grand établissement dont Grenoble INP serait établissement composante. »*

*La délibération est adoptée à la majorité, avec 7 voix défavorables.*

**b. Plan de sobriété énergétique (délibération)****Y. MARECHAL**

L'objet de la délibération est de proposer un plan de sobriété énergétique, conformément à la demande exprimée dans la circulaire du 27 septembre 2022. Plusieurs pistes de travail sont envisagées : le chauffage, limité à 19 °C pendant les horaires de travail, voire moins lorsque les bâtiments ne sont pas occupés, l'éclairage, les usages informatiques, le matériel électrique, les transports et les achats.

Des éléments de suivi sont également prévus, notamment la vérification de l'atteinte de la réduction de 10 % des consommations d'ici 2024.

Ce plan de sobriété est rendu indispensable par des événements contextuels, et particulièrement par la guerre en Ukraine, mais il répond également à des enjeux environnementaux et économiques globaux.

L'établissement a ainsi largement anticipé la situation, en travaillant par exemple depuis plusieurs années sur un plan de relance immobilier, focalisé sur la sobriété énergétique (relampage, gros entretien rénovation multiple), sur le passage au chauffage urbain et sur l'installation de toitures photovoltaïques.

L'objectif est de consommer moins, de décarboner au maximum la consommation et de produire davantage, avec l'objectif d'atteindre le facteur 4 en 2030, et une cible de réduction de 35 % dès 2024.

Les mesures de sobriété proposées sont les suivantes :

- report de l'ouverture du chauffage au 7 novembre, en fonction des prévisions météorologiques actuelles, mais avec la possibilité de redémarrer plus rapidement si les prévisions changeaient ;
- bascule en mode hors gel lors de la fermeture de Noël, au lieu de simplement diminuer la température ;
- réglage de la température de consigne des chauffe-eau, qui seront coupés en période de fermeture ;
- réglage de la température de consigne de chauffage à 19 °C autant que possible et interdiction des chauffages individuels ;
- fermeture d'une semaine supplémentaire pendant l'interruption pédagogique de février ;
- travail sur les écogestes : lumières, mobilité, informatique, climatisation, vérification lors de la fermeture des locaux, etc.

D'autres mesures ont été exclues du plan de sobriété de Grenoble INP - UGA, notamment le déplacement de la facture chez les particuliers (étudiants et personnels) par des aménagements tels que le télétravail ou l'enseignement à distance. Les horaires d'ouverture des bâtiments ne seront pas réduits et la bibliothèque sera maintenue ouverte pour que les étudiants bénéficient d'un lieu chauffé pour travailler.

Des mesures d'accompagnement ont également été identifiées : plan de continuité en cas de délestage, recensement des équipements les plus énergivores et communication vers tous, y compris les entreprises prestataires.

Le calcul des gains attendus s'est basé sur la configuration actuelle. La quantité d'électricité liée au chauffage a été estimée par différence entre la consommation des mois « pleins » (électricité + chauffage) et des mois creux (électricité seule). L'établissement est chauffé, en moyenne, pendant 26 semaines. Avec quatre semaines de chauffage en moins et deux semaines où l'établissement sera en mode hors gel plutôt qu'en mode réduit, le gain devrait atteindre 10 % de la consommation et représenter autour de 275 000 euros.

Ce plan a été soumis au comité technique, qui a rendu un avis favorable à l'unanimité. Les syndicats ont été satisfaits des principes exposés, et ont demandé que le CHSCT soit interrogé lors de la mise en œuvre de ce plan.

### **I. IONICA**

Les laboratoires seront-ils concernés par la deuxième semaine de fermeture en février ?

### **Y. MARECHAL**

Oui, car ils consomment près de 60 % de l'énergie totale et sont généralement situés dans les mêmes bâtiments que les écoles.

En 2023, un plan d'amélioration de la capacité de contrôle et de pilotage de la température sera mis en œuvre, qui permettra éventuellement de proposer une gestion différenciée. Ce n'est pas encore le cas aujourd'hui.

### **F. NOEL**

Je partage les principes exposés et suis satisfait que Grenoble INP - UGA n'ait pas choisi de renvoyer les personnels et les étudiants à domicile. Néanmoins, l'imposition d'une deuxième semaine de congé en février modifie significativement l'organisation des personnels. Par ailleurs, l'interdiction de chauffage individuel, dont le contrôle sera probablement difficile, risque de poser problème dans les bureaux dont la température sera inférieure à la température de consigne.

### **Y. MARECHAL**

L'interdiction des chauffages individuels est plus un message qu'une véritable interdiction. Nous nous devons d'inscrire que le chauffage individuel n'est pas une solution, mais nous savons que certains bureaux sont plus froids que d'autres et nous saurons gérer les exceptions.

Concernant la deuxième semaine de fermeture de février, je ne peux que reconnaître que la sobriété énergétique impose des contraintes supplémentaires.

### **P. BENECH**

La règle au sein de Grenoble INP - UGA permet d'imposer jusqu'à deux tiers des congés ; l'imposition de la deuxième semaine de congé en février la respectera et s'accompagnera d'un relâchement de la contrainte sur une autre période. La décision est prise suffisamment tôt pour permettre aux personnels de s'organiser, sachant que les cas particuliers seront examinés individuellement et pris en compte.

**S. MANCINI**

Il me semble important d'écrire clairement, dans la communication aux salariés, que la contrainte supplémentaire sur février respectera la règle des deux tiers, afin d'éviter tout malentendu ou inquiétude inutile.

**D. ROLLAND**

Quel est le montant des investissements prévus pour réaliser les économies attendues ?

**Y. MARECHAL**

Il est compris entre 10 millions d'euros et 12 millions d'euros par an, sachant que le surcoût énergétique a été chiffré, pour l'année prochaine, à 1,7 million d'euros.

**J. MIKAC**

La communication interne autour de ces sujets sera primordiale. Il faudra notamment appeler les personnels à la bienveillance lors de la réouverture après les deux semaines de fermeture de février, dans la mesure où les salles ne pourront pas être préparées comme elles l'étaient les années précédentes.

*La délibération suivante est portée au vote.*

*« Le Conseil d'administration approuve le plan de sobriété énergétique. »*

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**c. Suite du séminaire sur les transitions (information)****I. ZIN**

Des membres de trois conseils, les directions des écoles, les directions administratives, les responsables DDRS et les étudiants se sont retrouvés le 4 juillet 2022 afin de réfléchir autour du thème : « Grenoble INP, initiateur de trajectoires de transitions », décliné en quatre axes : la formation, la recherche, les relations avec les entreprises et la mobilisation autour de l'humain. 55 actions sont ressorties de ce premier séminaire.

Le deuxième séminaire, qui devait se tenir le 29 septembre, a été reporté au 10 novembre. Le délai supplémentaire a été mis à profit pour travailler sur le matériel issu du premier séminaire. Un groupe de travail composé de 8 étudiants et 6 personnels a classé et reformulé les actions, et préparé le lancement d'une vaste consultation de tous les personnels et étudiants de Grenoble INP - UGA, qui aura lieu du 21 octobre au 2 novembre.

La consultation, après une introduction rappelant la démarche initiée le 4 juillet ainsi que les initiatives déjà en cours, proposera aux personnels et étudiants de se positionner sur un degré de priorité des nouvelles propositions.

Le résultat de cette consultation sera repris lors du séminaire du 10 novembre, qui permettra d'introduire d'autres critères de choix, tels que la faisabilité, et de construire un plan d'action pour la ou les prochaines années.

Les propositions, lancées et à venir, seront présentées dans la consultation par grand objectif : formation, recherche, gouvernance, gestion environnementale, inclusion et promotion des personnels et des étudiants, lien avec la société.

Certaines des 55 actions n'ont pas été reprises, soit parce qu'elles étaient présentes dans les actions engagées, soit parce qu'elles se recouvraient entre elles.

#### **Y. MARECHAL**

Quelques actions provenant du référent DDRS ou des étudiants ont été ajoutées, mais en nombre limité. Certaines ont été retirées en raison de l'impossibilité pratique ou réglementaire de les réaliser, par exemple celle proposant de limiter le nombre de jours de travail à quatre par semaine pour tous les personnels. D'autres enfin ont été reformulées. Toutes les actions laissées peuvent être réalisées, même si toutes ne le seront pas.

La réunion du 10 novembre permettra de déterminer la manière dont le travail engagé se poursuivra.

#### **S. MANCINI**

Il était important de lancer le débat, et de nombreuses actions semblent intéressantes. Néanmoins, sans temps et ressources supplémentaires, il est utopique de vouloir réaliser ces actions DDRS. Comment les personnels pourront-ils s'impliquer dans ces projets et les mener à bien alors qu'ils ont déjà du mal à assurer leurs missions de base ?

#### **Y. MARECHAL**

Le temps est effectivement très contraint et la question de la capacité des personnels à s'impliquer se pose, comme dans toute démarche participative. Elle n'a pas été intégrée, pour l'instant, dans le chemin suivi, mais nous souhaitons, au travers du questionnaire, trouver des personnes prêtes à s'engager afin d'élargir le cercle de travail. La question du temps viendra en second lieu.

#### **F. NOEL**

Je préférerais que le dernier objectif, « être reconnu comme un établissement responsable et inspirant », soit reformulé « devenir un établissement responsable et inspirant », afin d'éliminer la tentation du *greenwashing* et du *socialwashing*.

Mener des actions qui conduiront l'établissement à respecter la RSE est en revanche particulièrement important. L'image de la technologie est en jeu : elle semble aujourd'hui devenir contraire à la sobriété énergétique et environnementale et il est primordial de réfléchir à la manière dont elle peut au contraire participer à ce mouvement.

Certaines grandes écoles françaises refusent de travailler avec des grandes entreprises dont l'image de marque en termes d'environnement est déplorable. Quelle est la politique de l'établissement à ce sujet ?

#### **I. ZIN**

Etre reconnu n'est pas un objectif en soi, sachant que la reconnaissance ne proviendra pas d'acteurs internes. En revanche, si les actions listées sont mises en œuvre, elles apporteront la reconnaissance de Grenoble INP - UGA comme un

établissement responsable et inspirant. Réciproquement, la reconnaissance extérieure prouvera que les actions ont été mises en œuvre.

Le classement de l'Étudiant indique que Grenoble INP - UGA est l'une des cinq écoles les plus reconnues, par les étudiants, pour son engagement DDRS. Il est satisfaisant de constater que les actions engagées sont visibles et reconnues, mais il s'agit bien d'une conséquence des autres objectifs.

#### **Y. MARECHAL**

Les actions soumises à consultation sont celles exprimées lors du premier séminaire, selon une démarche *bottom-up* qui vient en complément d'un pilotage plus classique. La dernière proposition de l'objectif « être reconnu comme un établissement responsable et inspirant » rejoint votre proposition, Monsieur Noël, de mener des actions qui conduiront l'établissement à respecter la RSE : « *inclure des engagements mesurables autour des principes de développement durable et responsabilité sociétale dans nos partenariats avec le monde socio-économique* ».

#### **R. DEREYMEZ**

Les étudiants ont écrit un long mail, à l'issue du premier séminaire, en expliquant que ce séminaire ne correspondait absolument pas aux attentes des étudiants, qu'il ne prenait pas en compte l'angoisse environnementale ressentie par un grand nombre de jeunes et qu'il ne mesurait pas l'urgence d'agir. Quel est l'avis des représentants étudiants aujourd'hui ?

#### **A. FABRE**

La démarche n'est toujours pas parfaitement en phase avec nos attentes, mais nous sommes davantage confiants dans la capacité de l'établissement à les discuter et à les prendre en compte.

#### **E. HEYBERGER**

L'ouverture d'un espace d'échanges sur les souhaits et le sentiment d'urgence que ressentent les étudiants était effectivement primordiale et explique notre position actuelle.

#### **d. Rapport d'activité 2021 de la fondation partenariale Grenoble INP (information)**

#### **B. UGNON-COUSSIOZ**

La fondation Grenoble INP vise à soutenir l'ambition et la stratégie de développement de Grenoble INP institut d'ingénierie et de management. Elle base ses actions sur trois valeurs fondamentales : la citoyenneté, l'ouverture à l'international et l'excellence. Ses buts sont les suivants :

- agir pour l'égalité des chances et la diversité ;
- agir pour le progrès, la transmission et la synergie des connaissances et des savoirs ;
- agir pour une société solidaire pour un monde durable.

Nous intervenons dans trois programmes :

- MyFondation, qui renforce les liens avec le monde associatif étudiant et favorise les synergies entre les mondes académiques et industriels ;

- FastTrack, qui renforce les liens des entreprises avec les écoles, les laboratoires et les étudiants de Grenoble INP, notamment via des partenariats autour des projets et événements des écoles ;
- Chaire, pour saisir des opportunités d'accompagner la recherche des entreprises (chaires d'excellence industrielle, scientifique et d'enseignement).

Une chaire est une rencontre entre des enseignants-chercheurs, des étudiants, des thésards et des entreprises. Les partenaires bénéficient de l'avancée de la recherche. Elle se déroule dans le cadre juridique et fiscal du mécénat. Les résultats des travaux d'une chaire tombent par conséquent dans le domaine public. En contrepartie, les mécènes bénéficient d'une défiscalisation.

La fondation a été créée en 2010 par six membres fondateurs : INP Alumni, Udimec, EDF, STMicroelectronics, Schneider et Grenoble INP - UGA. 95 entreprises et organisations ont soutenu la fondation en 2021, ainsi que 205 donateurs particuliers. Le mécénat financier s'élève à 1,1 million d'euros. Le mécénat de compétences et en nature est estimé à 162 000 euros. 73 conventions ont été signées, 80 étudiants ont été accompagnés et 9 subventions ont été accordées à des projets associatifs ou projets d'école.

Le programme de chaires vient soutenir nos actions de façon structurelle, sur plusieurs années. En 2021, trois chaires étaient en fin de parcours : MINT, avec Schneider Electric sur la plastronique ; TRUST, à l'ESISAR à Valence avec Ingenico, Innovista Sensors et GRdF, sur la confiance dans les systèmes ; PERENITI, sur le comportement des grands ouvrages civils, avec EDF.

Trois chaires sont en cours : Smartgrids 3 sur les réseaux électriques intelligents, avec Enedis, lancée depuis dix ans ; Hydrolike 2, sur les machines hydrauliques, avec GE Hydro, qui fête ses dix ans cette année ; Hope, sur la précarité énergétique, avec un consortium de mécènes, financée jusqu'en 2021 mais qui devrait se poursuivre.

Deux nouvelles chaires ont commencé en 2021 : Cellulose Valley, pour remplacer les plastiques à usage unique, qui mobilise huit partenaires ; Oxalia, financée par Artelia, sur les écoulements laminaires multiphasiques et l'affouillement.

Deux chaires sont en préparation pour 2022 : Industry 4.H, autour de l'industrie du futur en termes de métiers, de compétences et d'organisation ; Deep Red, avec Lynred comme mécène, autour de l'intelligence artificielle au service de l'imagerie infrarouge.

## **L. PEROTIN**

Ces chaires sont effectivement, du point de vue des industriels, des outils extrêmement pertinents pour instruire des sujets pointus, en coopération, et permettent par ailleurs aux laboratoires d'obtenir des financements pour leurs travaux.

**Y. MARECHAL**

Le fait que ce programme de chaires se renouvelle est particulièrement intéressant et signe d'une part la présence de chercheurs reconnus au sein de Grenoble INP - UGA et d'autre part la fidélité de nos partenaires industriels.

La fondation n'est pas une structure qui gagne de l'argent. Elle ne dispose pas d'un fonds de réserve dans lequel elle irait puiser les ressources qu'elle reverserait à différents projets. L'équilibre financier est assuré uniquement par des donateurs et des mécènes.

**J.-L. BRUNET**

Comment les chaires sont-elles choisies ?

**B. UGNON-COUSSIOZ**

Ce qui amène à créer une chaire est en premier lieu une rencontre, de mécènes, d'entreprises, de municipalités, de communautés d'agglomération, qui identifient un besoin non satisfait et qui considèrent qu'il faut le satisfaire.

Il faut, en second lieu, trouver au sein de Grenoble INP - UGA les compétences qui vont permettre de réaliser les progrès attendus.

Le montage d'une chaire demande généralement entre 18 mois et 24 mois.

**J.-L. BRUNET**

Les chaires ont-elles nécessairement un caractère prospectif ?

**B. UGNON-COUSSIOZ**

Elles démarrent sur des problématiques existantes, mais elles évoluent généralement rapidement sur des aspects prospectifs.

**P. SERVAIS**

Je suis extrêmement satisfait de voir apparaître la chaire sur la place de l'humain dans l'industrie du futur, les industriels rencontrant des difficultés à recruter et à fidéliser les jeunes embauchés. Il me semble important de ne pas attendre des jeunes qu'ils s'adaptent à nos conditions de travail, mais d'adapter les entreprises aux nouvelles façons de vivre et de travailler des jeunes. Le lien entre les écoles, les étudiants et les entreprises est, dans ce contexte, particulièrement important.

**III. Formation, recherche, valorisation****a. Visite de Grenoble INP-Ense3 : Présentation de GreEn-ER et G2ELab (avant la séance à partir de 11h)****I. GUILLAUME**

Je remercie Delphine RIU d'avoir organisé la visite de Grenoble INP-Ense3 et de nous accueillir dans les locaux de GreEn-ER pour cette séance de conseil d'administration.

**b. Appels à projets labellisés de recherche au niveau national**  
(*information*)**V. PERRIER**

En préambule, je vous rappelle l'organisation de la recherche à l'UGA, qui compte 89 laboratoires de recherche structurés en six pôles : PEM (Physique, Ingénierie, Matériaux) ; MSTIC (Mathématiques, Sciences et Technologie de l'Information et de la Communication) ; PAGE (Physique des particules, astrophysique, géoscience, environnement et écologie) ; CBS (Chimie, Biologie, Santé) ; PSS (Sciences Sociales) ; SHS (Sciences Humaines et Sociales).

L'Idex UGA volet Recherche, sur la période 2016-2022, a porté 17 projets interdisciplinaires (CDP), dont le Data Institute, Cybersecurity Institute, Need for IoT, Quantum Engineering et Circular, et 14 Labex, dont le Labex Cemam, autour de la communauté des matériaux.

L'Idex UGA, après 2022, prévoit 14 nouveaux CDTools et 7 nouveaux CDP. Une campagne sera lancée pour la pérennisation des Labex.

Grenoble INP - UGA est en tutelle associée dans 28 laboratoires de recherche, répartis dans quatre directions : micro-nano-électronique, systèmes embarqués ; environnement et systèmes de production ; physique, énergie, mécanique et matériaux ; management et numérique. L'établissement est également présent dans un certain nombre de plateformes technologiques, dans la communauté des matériaux, en micro-électronique, en hydraulique et en industrie du futur. Les enjeux clés de la recherche à Grenoble INP concernent l'énergie, le numérique, la transition environnementale, le recyclage, l'économie circulaire, l'écoconception et la transition industrielle.

Les programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) ont été lancés en janvier 2021 et ont bénéficié de financements très importants, de l'ordre de 2 milliards d'euros pour les PEPR qui constituent des stratégies nationales et de 1 milliard d'euros pour les PEPR exploratoires. L'objectif est de construire ou de consolider un leadership français dans des domaines scientifiques liés ou susceptibles d'être liés à une transformation technologique, économique, sociétale, sanitaire ou environnementale, et qui sont considérés comme prioritaires aux niveaux national ou européen.

Les stratégies nationales sont décidées par le gouvernement, qui demande aux organismes de recherche d'organiser leur pilotage en lien avec les universités. A l'inverse, les PEPR exploratoires sont proposés par les acteurs locaux.

Quatre stratégies nationales ont été lancées début 2021 : technologies quantiques ; hydrogène décarboné, cybersécurité et enseignement numérique. Dix autres ont été validées en 2022, et quatre sont en cours d'élaboration. Grenoble INP y participera, plutôt pour des actions ciblées, notamment sur les thématiques autour de : l'hydrogène décarboné, avec une action pilotée par une professeure de Grenoble INP-UGA ; la décarbonation de l'industrie ; les produits biosourcés - carburants durables ; les technologies avancées pour les systèmes énergétiques, dont l'un des pilotes est professeur à l'UGA. La thématique électronique, qui va

concerner un certain nombre de laboratoires, et la thématique batteries ont été validées, mais n'ont pas encore été officiellement annoncées.

Une vingtaine de PEPR exploratoires seront attribués sur des appels à projets. Deux premières vagues d'attribution ont déjà eu lieu, avec quatre PEPR financés lors de la première vague, dont DIADEM, sur la science des matériaux émergents, dans lequel l'UGA est très présent. La deuxième vague a été plus importante en volumes de projets primés, avec treize projets dont huit dans lesquels l'UGA au sens large intervient. Parmi ces huit PEPR exploratoires, l'UGA est co-pilote de deux projets : IRIMA, gestion intégrée des risques pour des sociétés plus résilientes à l'ère des changements globaux ; eNSEMBLE, futur de la collaboration numérique, piloté par Laurence Nigay, professeure à l'UGA. L'UGA est également impliqué dans le PEPR exploratoire SPIN, avec le laboratoire Spintec.

### **I. GUILLAUME**

Comment sont associés les entreprises et les industriels sur ces sujets ?

### **V. PERRIER**

Cet appel à projets est ciblé sur la recherche fondamentale, mais d'autres appels à projets, sur les mêmes thématiques, sont destinés aux entreprises.

### **L. PEROTIN**

Je vous remercie pour cette présentation très claire et dynamique.

### **V. PERRIER**

La dynamique du site est portée par les enseignants et les enseignants-chercheurs.

#### **c. Bilan rentrée 2022 (présenté en CEVU) (information)**

### **Recrutement post bac**

#### **C. CHIRAT**

Concernant La Prépa des INP, nous revenons à un niveau habituel de postbacs inscrits, après un pic en 2021 dû au Covid. La pression d'entrée dans La Prépa des INP est toujours très forte. Le pourcentage d'étudiantes recrutées s'établit à 38 %, alors qu'il approchait généralement des 45 %. Il s'agit probablement d'un effet de la réforme du lycée, qui s'est traduite par une baisse du nombre de lycéennes choisissant la spécialité mathématique. La situation est encore pire à Valence, avec 28 % de filles contre 50 % l'année dernière.

Concernant l'admission à l'Esisar en cinq ans, aucun fait notable n'est à commenter. De même, la rentrée dans la prépa intégrée de Polytech Grenoble, le PeiP, s'est déroulée de manière satisfaisante.

### **Recrutement en cycle ingénieur, master et licence**

#### **C. CHIRAT**

L'évolution des étudiants inscrits en inscription principale depuis 2017-2018 est marquée par une brusque augmentation entre 2019-2020 et 2020-2021, consécutive à l'intégration de Grenoble IAE et de Polytech Grenoble.

Pour la rentrée 2022-2023, au 21 septembre, les inscriptions s'établissent à 7 139 étudiants, mais un certain nombre d'inscriptions restent à finaliser et le total devrait approcher celui de l'année dernière. En effet, la comparaison avec le nombre d'inscriptions à la même date en 2021 montre que les volumes des différentes catégories sont tout à fait similaires. De même, la comparaison des inscriptions par école à la même date ne présente aucun élément d'alerte. Seules les inscriptions dans les masters SHS à Grenoble IAE seront à surveiller, les premiers chiffres faisant état d'une baisse non négligeable.

Les inscriptions d'étudiants de nationalité étrangère sont plutôt en avance par rapport à l'année dernière. Parmi celles-ci, les inscriptions des étudiants extracommunautaires atteignent le même volume que l'année dernière, qui n'avait d'ailleurs pas connu de baisse en 2021 malgré l'application de frais extracommunautaires.

La répartition par voie d'accès des primo entrants en cycle d'ingénieur met en évidence un tassement du nombre d'étudiants admis sur titres, notamment ceux issus des BUT. Cette situation devrait se ressentir également l'année prochaine compte tenu de la réforme du BUT.

Concernant les étudiants inscrits en apprentissage ou contrat de professionnalisation, la baisse légère s'explique par celle des admis sur titres.

Les chiffres définitifs seront connus fin décembre 2022 ou début janvier 2023.

#### **I. GUILLAUME**

L'impact de la réforme sur le taux de féminisation des formations scientifiques a-t-il été transmis au ministère ?

#### **S. PIGNARD**

Tout à fait. La situation est d'ailleurs commune à toutes les classes préparatoires.

#### **I. GUILLAUME**

Ces informations ont-elles été prises en compte ?

#### **F. NOEL**

Le ministère a annoncé qu'il ajoutait des cours de mathématiques au lycée.

#### **V. QUEMA**

Un lycéen peut néanmoins encore suivre une filière scientifique avec très peu de cours de mathématiques, qui ont certes été augmentés par rapport à la première année de la réforme, mais qui restent sans commune mesure avec le volume proposé avant la réforme.

#### **E. HEYBERGER**

La réforme du baccalauréat a-t-elle impacté le taux d'élèves boursiers entrant en classe préparatoire ?

#### **S. PIGNARD**

Non, le taux de boursiers est inchangé pour La Prépa des INP, autour de 25 %.

**d. Recrutement 2023 : nombre de places dans les écoles, mises aux concours (présenté en CEVU) (délibération)**

**C. CHIRAT**

La modification majeure concerne la filière MPI, dont l'ouverture nécessite de diminuer légèrement le nombre de places accordées aux autres filières (MP, PC, PSI, PT) pour une partie des écoles, notamment l'Ensimag.

**C. BRUNEAUX**

Que signifie MPI ?

**C. CHIRAT**

Mathématique, Physique, Informatique.

**P. BENECH**

Il s'agit d'une nouvelle filière adaptée aux écoles proposant des formations numériques et qui recrutent après les classes préparatoires MP, PC et PSI.

**V. DANJEAN**

L'ouverture de cette filière en classes préparatoires fait suite à l'ouverture des concours d'agrégation en informatique.

*La délibération suivante est portée au vote.*

*« Le Conseil d'administration approuve le tableau du nombre de places offertes dans les écoles à la rentrée 2023. »*

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**e. Ouverture du master international Intégration de Fonctions Electroniques Imprimées et intégrées durables à Grenoble INP – Pagora, UGA (présenté en CEVU et CP) (délibération)**

**C. CHIRAT**

Pagora est l'école internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux. Elle propose une formation unique en Europe, reconnue internationalement, qui s'appuie sur un laboratoire de recherche et accueille 200 à 250 étudiants par an. Elle propose deux options, IFB – Ingénierie de la Fibre et des Biomatériaux, et ICI – Ingénierie de la Communication Imprimée.

La volonté de Pagora, afin d'accroître son caractère international, est d'ouvrir ces deux options au niveau master. La première, sur la bioraffinerie et les biomatériaux, a été ouverte en 2020/2021. Concernant l'ouverture de la deuxième, une journée de concertation a été organisée avec les enseignants-chercheurs de l'école et les industriels afin de sonder leurs besoins et leur capacité d'accueil des étudiants en sortie de formation. Il en est ressorti une demande axée autour de compétences à l'interface de plusieurs domaines : chimie, impression, électronique, fabrication additive, objets connectés.

17 formations sur des thématiques proches ont été identifiées en France, mais elles sont partiellement ciblées et non concurrentielles. A l'international, 11 formations ont

été identifiées, mais essentiellement en impression 3D et en impression électronique.

Il a par conséquent été décidé de créer un parcours, en l'inscrivant dans une mention existante pour des questions de facilité. La mention *Sustainable Industrial Engineering* de Grenoble INP – Génie industriel, UGA a été retenue, afin de diversifier les écoles sur lesquelles Pagora s'appuie, le premier master créé ayant été inscrit dans la mention Sciences et Génie des Matériaux de Phelma, et de l'ancrer dans une perspective d'innovation durable.

Le master proposera un semestre de cours et un semestre de stage, avec une première promotion de 12 étudiants, avant de monter progressivement à 36.

Les objectifs pédagogiques sont de donner aux étudiants que les industriels recruteront les clés pour résoudre les défis liés à la miniaturisation, au gain de poids et à l'écoconception des dispositifs électroniques, avec la mise en œuvre de technologies d'impression innovantes et durables. Sont ciblés par cette formation les étudiants ayant accompli au moins quatre années d'études supérieures en France ou à l'étranger, avec au moins l'un des prérequis suivants : chimie des fluides complexes, procédés d'impression, science des matériaux, électronique, fabrication additive, objets connectés, procédés industriels durables.

Pagora a échangé avec ses partenaires internationaux pour les informer de ce nouveau parcours et bénéficier d'un vivier de candidatures. L'ouverture est prévue pour septembre prochain. Elle a été acceptée à l'unanimité au CEVU. La commission permanente a souhaité que ce parcours soit présenté en conseil d'administration.

#### **F. NOEL**

Quelles sont les créations de postes associées ? Quelle formation ou quel parcours fermez-vous pour que ce master puisse fonctionner correctement malgré l'absence d'augmentation de budget ?

#### **C. CHIRAT**

Ce master fonctionnera en lien avec l'option ingénierie de la communication imprimée, dont certains cours seront par conséquent dispensés en anglais afin de pouvoir être mutualisés avec ceux du master. Avec 70 étudiants, qui se divisent en deux options, l'école conserve une marge de manœuvre en termes de place dans les salles de cours et de TD/TP.

L'ouverture de ce master permettra d'augmenter le nombre d'étudiants étrangers accueillis et d'en envoyer davantage à l'étranger en échange.

#### **F. NOEL**

Avez-vous chiffré le nombre d'heures supplémentaires de cours à assurer que représente l'ouverture de ce master ?

#### **C. CHIRAT**

Je me renseignerai et reviendrai vers vous.

**F. NOEL**

Un master est accrédité par le CNESER, dont l'une des questions importantes est la pérennité de la formation.

**Y. MARECHAL**

Un poste en création accompagnera l'ouverture de ce master.

**S. MANCINI**

Il est compliqué de comprendre comment des étudiants qui suivent globalement les mêmes modules finissent avec un diplôme différent. La mutualisation des cours rend par ailleurs la gestion des emplois du temps extrêmement difficile. Enfin, créer une formation spécifique pour un volume d'étudiants aussi faible ne me semble pas pertinent, sans compter le suivi administratif qu'il faudra mettre en place.

**C. CHIRAT**

L'ouverture de ce master fait partie de la stratégie de Pagora d'accueillir davantage d'étudiants internationaux, qui vont payer des droits d'inscription générant des rentrées supplémentaires.

Pagora a en outre positionné une personne, sur fonds propres, pour son développement à l'international.

**Y. MARECHAL**

Monsieur Mancini, je m'inscris en faux sur tous les arguments que vous avez soulevés. La modularisation des enseignements est une tendance de fond que chaque établissement gère déjà depuis plusieurs années, sans difficulté particulière.

Vous considérez que le nombre d'étudiants est faible, mais les masters de l'Ense3 accueillent chaque année entre 200 et 250 étudiants.

Par ailleurs, huit postes supplémentaires d'enseignants-chercheurs ont été actés lors de la campagne-emploi.

Enfin, les formations de master sont le moyen d'ouvrir à l'international nos formations d'ingénieur, très appréciées des étudiants français mais peu connues des étudiants étrangers.

*La délibération suivante est portée au vote.*

*« Le Conseil d'administration approuve l'ouverture du parcours de 2<sup>e</sup> année de master Fonctions électroniques imprimées et intégrées durables à Grenoble INP – Pagora, UGA. »*

*La délibération est adoptée à la majorité, avec cinq abstentions.*

- f. Ouverture L2 PASS Polytech Grenoble INP, UGA** (*présenté en CEVU et CP*) (*délibération simplifiée*)
- g. Modification de règlements des études et des examens** (*présenté en CEVU et CP*) (*délibération simplifiée*)
- h. Rapport d'activité 2021 de la filiale IESA** (*information*)

## **H. MARC**

Les missions de la filiale IESA concernent la valorisation des travaux de recherche. Elle dispose d'un agrément de l'Etat jusqu'en 2023, pour embaucher des personnels scientifiques étrangers pour 5 ans, d'un agrément CIR jusqu'en 2024 et d'une convention agréée par l'Etat. La propriété intellectuelle appartient à 100 % à l'établissement.

Elle peut assurer la gestion des contrats européens de Grenoble INP - UGA grâce à la clause 38, gère les contrats industriels de recherche et fournit un certain nombre de services à Club In'Partners, à la Fondation de Grenoble INP, à certaines start-ups, à Pertinence Invest, dont elle est l'un des partenaires fondateurs, et à l'Institut Carnot Energies du futur.

Concernant les contrats industriels, les principaux aspects sur lesquels intervient la filiale sont l'achat de matériel, la gestion des déplacements et l'embauche des personnels. Elle s'occupe également de l'amont des contrats : chiffrage, négociation, etc.

Les activités 2021, comme en 2020, ont été très impactées par le Covid. Il a fallu renégocier quasiment tous les contrats compte tenu du ralentissement dans les laboratoires et chez les industriels. L'apparition d'un nouvel acteur, MIAI, est à noter.

La feuille de route 2022 prévoyait de se concentrer sur les industriels et partenaires afin de ne pas perdre trop de chiffres d'affaires, de diminuer les coûts et de soutenir les start-ups.

Le carnet de commandes redémarre de manière très importante, avec 13,3 millions d'euros à fin septembre. Près de 700 000 euros de matériels quasi neufs ont été cédés à Grenoble INP - UGA, entièrement amortis.

L'évolution du chiffre d'affaires montre qu'il se situe généralement entre 5 millions d'euros et 6 millions d'euros. Le bilan se maintient, avec un résultat pour l'instant négatif en raison de pertes très importantes subies par les start-ups et de provisions très élevées liées à l'absence de dépenses des laboratoires pendant la période Covid.

Les contrats se répartissent relativement équitablement entre les différents domaines de recherche. Carnot Energies du futur traite principalement des énergies, à hauteur de 60 %, mais également de matériaux, à hauteur de 36 %. L'IESA est l'opérateur Easytech de l'IRT et détient un mandat dans chaque start-up.

Parmi les participations, enerbee a déposé le bilan récemment. A l'inverse, H-Vulcain se porte bien, que même que Vesta System et Pulse Origin.

## **IV. Affaires financières**

### **a. Modification budgétaire des 2 plateformes : création de compte financier pour CIME Nanotech et S.mart en lieu et place des SACD (délibération)**

#### **Y. MARECHAL**

CIME Nanotech et S.mart sont deux plateformes qui s'intéressent respectivement à la micro-électronique et à l'industrie du futur. Elles prennent la forme de systèmes à comptabilité distincte (SACD), qui obligent à réaliser quatre fois le travail de comptabilité, pour Grenoble INP - UGA, pour CIME Nanotech, pour S.mart et pour l'ensemble des trois entités, alors que les comptes de CIME Nanotech et S.mart n'impactent que très peu le résultat global de Grenoble INP - UGA. Il a par conséquent été décidé de les intégrer au même titre que les écoles. Cette intégration profite aux deux structures puisque l'établissement pourra leur apporter une certaine marge de manœuvre financière le cas échéant.

#### **A. SCORDEL**

Cette intégration des deux plateformes dans la comptabilité de Grenoble INP - UGA oblige à créer un centre de responsabilité budgétaire (CRB) pour chacune d'entre elles, exactement comme nous l'avons fait lors de l'intégration de Grenoble IAE et de Polytech Grenoble. Un CRB permet d'effectuer toutes les programmations attendues à ce niveau de direction, d'engager un dialogue de gestion, de répartir les crédits et de définir des compartiments budgétaires.

#### **Y. MARECHAL**

Nous avons travaillé avec les deux entités afin d'identifier d'éventuels effets de bord, sans résultat à ce jour. Cette modification budgétaire a été proposée dans les conseils de deux entités, et acceptée à l'unanimité après des discussions et échanges autour des impacts sur la gouvernance et la masse salariale, qui sont inexistants.

#### **Y. DELANNOY**

En quoi ces deux entités sont-elles différentes de l'IESA ?

#### **A. SCORDEL**

L'IESA est une filiale dont le statut juridique est une SAS, société anonyme simplifiée. Sa comptabilité est consolidée au niveau de Grenoble INP - UGA, au même titre que celle de la fondation, alors que les deux SACD disposaient de fonds de roulement individualisés, même si leur trésorerie était commune.

#### **Y. MARECHAL**

Nous avons demandé l'avis de l'UGA et de l'Université Savoie Mont-Blanc, partenaires de ces deux SACD, avant de proposer cette modification en conseil d'administration, et avons obtenu leur accord.

#### **I. GUILLAUME**

Les deux SACD n'avaient pas d'entité juridique légale, contrairement à l'IESA.

*La délibération suivante est portée au vote.*

*« Le Conseil d'administration approuve la création de centres de responsabilité budgétaire pour les plateformes CIME Nanotech et AIP PREIMECA DAUPHINE-SAVOIE (S.mart) en remplacement du statut de services à comptabilité distincte. »*

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

- b. Identification de nouvelles recettes fléchées : projets AMI CMA et Graduate school (présenté en CP) (délibération simplifiée)**
- c. Marché dont le montant dépasse la délégation du CA à l'administrateur général (présenté en CP) (délibération)**

#### **A. SCORDEL**

Ce marché concerne l'achat commun CIME-CEA d'une centrifugeuse SRD pour plaque de silicium, dont le montant va dépasser 800 000 euros, selon les options retenues. Il n'a pas pu être présenté en commission permanente car le montant n'était pas encore connu.

*La délibération suivante est portée au vote.*

*« Le conseil d'administration approuve l'achat d'une centrifugeuse Spinner-Rincer-Dryer (SRD) pour plaque de silicium. »*

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

- d. Admissions en non-valeur (présenté en CP) (délibération simplifiée)**

#### **V. Ressources humaines**

- a. RIFSEEP : revalorisation et revue triennale (présenté en CT et CP) (délibération simplifiée)**
- b. Régime indemnitaire des personnels enseignants chercheurs (RIPEC) : mise en place du C2 (présenté en CT et CP) (délibération simplifiée)**

#### **VI. Affaires réglementaires**

- a. Nomination du directeur de la maison de l'INP**

#### **P. BENECH**

La maison de l'INP, la MINP, est un lieu dédié à la vie étudiante. Elle est identifiée en tant qu'ERP, Etablissement Recevant du Public. Le directeur, membre du personnel de Grenoble INP - UGA, en assure la gestion en interaction étroite avec les associations étudiantes, notamment le Grand Cercle. Il revient à l'administrateur général de Grenoble INP de le nommer.

Il est proposé de nommer Monsieur Jean-François BETEAU, directeur du service commun d'action sociale de 2004 à 2012 et vice-président développement durable

et responsabilité sociétale de 2012 à 2018, actuellement chargé de mission vie étudiante, chargé de mission égalité pour les étudiants de Grenoble INP - UGA et responsable de la première année à l'Ense3.

### **C. GROS**

J'excuse l'absence de Jean-François qui avait une réunion cet après-midi et n'a probablement pas pu se libérer.

### **J. MIKAC**

J'aurais souhaité qu'il nous expose ses projets en faveur de la vie étudiante.

### **P. BENECH**

Nous lui poserons la question s'il arrive à nous rejoindre.

### **I. GUILLAUME**

Je souhaiterais que les représentants étudiants nous expliquent la manière dont ils utilisent cette maison.

### **A. FABRE**

Nous la fréquentons personnellement très peu dans la mesure où nous sommes étudiants à l'Ense3. Je sais en revanche que les écoles et les associations situées sur le campus l'utilisent plus fréquemment.

### **V. DANJEAN**

La chorale universitaire utilise cette maison comme lieu de répétition.

### **P. BENECH**

Elle possède deux avantages : son indépendance et son emplacement au milieu du campus.

### **J. MIKAC**

Elle est entourée d'une grande pelouse qui permet d'organiser des événements à l'extérieur, même en temps de Covid.

*Jean-François BETEAU rejoint la séance à 16 heures 55. Il se présente rapidement.*

### **J.-F. BETEAU**

Le détail de ma mission est cadré dans une lettre de mission de la présidence, mais je souhaiterais souligner quelques points importants. Le premier point est d'accompagner la reprise des activités en présentiel et la gestion des événements étudiants, en cogestion avec le Grand Cercle. Les principaux objectifs sont de s'assurer du maintien en l'état de la MINP, de garantir la sécurité des manifestations et de développer la responsabilité des organisateurs.

Le deuxième point concerne l'adéquation des espaces de la maison de l'INP aux usages actuels, qui ont évolué depuis sa création, et des usages futurs que les étudiants souhaiteraient développer.

Le troisième point est d'assurer un lien harmonieux avec l'UGA et la direction de l'aménagement durable du campus, afin de mettre en place une utilisation raisonnée et coordonnée du lieu.

Le quatrième point est de dialoguer étroitement avec toutes les associations et de les aider à pérenniser leurs bonnes pratiques lorsqu'elles organisent des événements.

Enfin, le dernier point est celui de la prévention des risques, qu'ils soient matériels ou comportementaux.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive.

**Y. DELANNOY**

Des actions sont-elles prévues en direction des étudiants du Polygone ?

**J.-F. BETEAU**

Le défaut de cette maison est effectivement d'être située sur le campus. La question de l'équilibre entre les deux parties du campus de Grenoble INP - UGA et avec Valence se pose et sera à intégrer dans les réflexions.

**Y. DELANNOY**

Diffusez-vous l'information auprès des étudiants de Polytech Grenoble et de Grenoble IAE ?

**J.-F. BETEAU**

Tout à fait. Les BDE ont effectué des réservations depuis le début de l'année pour organiser des événements qui se sont très bien passés.

**J. MIKAC**

Les travaux du site Ampère sont-ils pris en compte dans la réflexion sur l'avenir de la MINP ?

**J.-F. BETEAU**

Nous devons effectivement articuler notre réflexion avec l'UGA de manière à trouver un fonctionnement simple et à partager nos espaces.

**Y. MARECHAL**

La prévision de budget 2023 a inscrit une étude d'extension de la MINP.

*Jean-François BETEAU quitte la séance.*

*La délibération suivante est proposée au conseil d'administration.*

*« Le conseil d'administration donne un avis favorable à la nomination de Monsieur Jean-François BETEAU comme directeur de la Maison de Grenoble INP pour une durée de 4 ans. »*

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

*Jean-François BETEAU rejoint la séance.*

**J.-F. BETEAU**

Je vous remercie. Le travail ne fait que commencer.

**b. Nomination d'un représentant élu du conseil d'administration de Grenoble INP - UGA au conseil du département des enseignements transversaux (DET) (présenté en CP) (délibération)**

**C. GROS**

Le conseil d'administration de Grenoble INP - UGA a été sollicité par le département des enseignements transverses (DET) afin de nommer son représentant ou sa représentante qui figure parmi les membres de droit. Nous avons reçu la candidature de Madeleine ZALKIND.

**C. CHIRAT**

Le DET est constitué de quatre pôles : les langues ; les sports ; la CEI, cellule entreprise innovation ; la cellule Perform, cellule d'appui à la pédagogie. Le DET est basé sur le campus de Saint-Martin-d'Hères.

**M. ZALKIND**

Je suis enseignante à Polytech Grenoble, spécialiste des questions de ressources humaines, d'organisation et de management. Je suis responsable du tronc commun SHS de Polytech Grenoble et du tronc commun dans son ensemble, qui regroupe les mathématiques, les langues, les sports et la gestion de projets/management.

J'effectue mes travaux de recherche au centre Cereq de Grenoble, dans le laboratoire Pacte, et collabore avec le laboratoire Cerag.

*Madeleine ZALKIND quitte la séance.*

*La délibération suivante est portée au vote.*

*« Le conseil d'administration approuve la nomination de Madame Madeleine ZALKIND comme représentante élue du conseil d'administration de Grenoble INP-UGA au conseil du département des enseignements transverses (DET). »*

*La délibération adoptée à l'unanimité.*

*Madeleine ZALKIND rejoint la séance.*

**c. Mise à jour de la politique voyage (présenté en CP) (délibération simplifiée)**

**VII.Retour sur les délégations du CA à l'administrateur général (présenté en CP) (pour information)**

*Ce point n'appelle pas de commentaires particuliers.*

## **VIII. Recueil des propositions de sujets pour l'ordre du jour du prochain CA (*tour de table*)**

### **Y. MARECHAL**

Nous travaillons avec les étudiants afin qu'ils amènent un sujet à porter à l'ordre du jour d'un prochain conseil d'administration, comme évoqué lors des points d'amélioration.

### **C. GROS**

La commission permanente souhaite augmenter le nombre d'élus participants à ses séances et a demandé qu'un retour sur la position de la commission permanente soit systématiquement transmis en conseil d'administration. La même demande a été portée par le CEVU et le comité technique.

### **I. GUILLAUME**

J'en profite pour vous remercier, Madame Gros, pour le travail effectué en amont du conseil d'administration.

### **C. GROS**

Je transmettrai les remerciements aux équipes qui rendent cette organisation possible.

### **I. GUILLAUME**

Je souhaiterais qu'un bilan de la semaine Kaléidoscope soit présenté en décembre ou lors du conseil d'administration suivant.

### **F. NOEL**

Un premier travail de recensement et de classification des sociétés et associations satellites de Grenoble INP avait été mené. Il me semble important de le poursuivre et de préciser leurs liens avec l'établissement.

### **Y. MARECHAL**

Nous pourrions commencer par identifier quelques sociétés ou associations dont nous souhaiterions mieux comprendre les liens avec l'établissement.

### **F. NOEL**

Dans ce cas, je vous propose l'APDISAR et l'Agefpi.

### **S. MANCINI**

Les partenariats de Grenoble INP - UGA seraient également intéressants à étudier sous l'angle de l'alignement des actions des partenaires avec la politique de l'établissement. De même, nous pourrions débattre de la pertinence d'accepter au sein du conseil d'administration un membre d'une entreprise non alignée avec la politique de Grenoble INP - UGA.

### **I. GUILLAUME**

Une des suggestions remontées du séminaire de transition est effectivement de mesurer les impacts des partenariats de Grenoble INP - UGA, notamment au travers de leurs engagements DDRS. Votre proposition pourrait s'inscrire dans ce cadre.

**Y. MARECHAL**

Un travail préparatoire semble indispensable avant de porter ce sujet à l'ordre du jour afin d'adopter la bonne grille d'analyse et de lecture.

*La séance est levée à 17 heures 25. Le prochain Conseil d'administration se réunira le jeudi 15 décembre 2022. Les conseils d'administration suivants auront lieu le jeudi 9 mars 2023 après-midi et le jeudi 15 juin 2023 après-midi.*